

SYNDICAT GENERAL

TRAVAILLEURS PORTUAIRES

Du Port du Havre

Le Havre, le 19 mars 2024

Procédure de licenciement d'un élu CGT

Préavis de grève reconductible, pour des actions pouvant aller d'une (1) minute à vingt-quatre (24) heures, à partir du 25 mars 2024, 8h

Camarades,

La direction a entrepris une procédure de licenciement contre un élu CSE. Afin qu'elle mesure pleinement la gravité de ce geste, nous déposons dès à présent un préavis de grève.

Quand on touche à un militant de la CGT c'est l'organisation syndicale toute entière qui est attaquée !!

RDV au CA lundi 25 mars 2024,

A 10h

Unis, déterminés et rassemblés pour que cesse cette discrimination syndicale

Ce tract tient lieu de préavis

Pour info et affichage

Le Secrétaire Général,



L. DELAPORTE